

## Commission Innovation Recherche & Technologies

Compte-rendu de réunion du 3 Juin 2016

Etaient présents :

Miguel ADELISE – <b>TITRAFILM</b>	Victorien GIRET – <b>TF1</b>
Fabrice ALLAIN – <b>ADSTREAM</b>	Didier GIRAUD – <b>INA</b>
Olivier BENEL – <b>NEXYAD</b>	Mathieu MARANGES – <b>IMD</b>
Alain BESSE – <b>CST</b>	Fabien MARGUILLARD – <b>FICAM</b>
Xavier BRACHET – <b>MIKROS IMAGE</b>	Matthieu PARMENTIER – <b>FRANCETV</b>
Pascal BURON – <b>FICAM</b>	François RAGUENARD – <b>RADIO-FRANCE</b>
Jean DELESTRE – <b>ARTE France</b>	Alexandre REGEFFE – <b>SYLICONE</b>
Régis FLAD – <b>ISAN INTERNATIONAL</b>	Idzard VAN DER PUYL – <b>ISAN FRANCE</b>

## Finalisation : RT-040 pour fichier PAD TV

### Xavier Brachet (Mikros Image) :

L'objectif du jour est de parvenir à un document prêt à être soumis à signature. Les dernières modifications de la rédaction de la RT-040 portent sur les niveaux audio des programmes de moins de 2 minutes et sur l'expression du *color gamut* avec les niveaux RGB autorisés (EBU R103).

V.GIRET souhaiterait que les valeurs limite de *color gamut* soient définies en référence aux composantes YUV pour éviter un dé-matriçage préliminaire au contrôle. Par ailleurs, il rappelle que le groupe TF1 prévoit de publier les nouvelles spécifications

PAD associées aux nouvelles conditions générales de vente pour les achats de programmes à partir du mois de septembre.

En audio, les valeurs cibles sont définies au 1/10 près, et l'astérisque expliquant l'exception au niveau -23LUFS des programmes courts de moins de 2 min. est placé dans le cartouche. La cohérence des appellations est rétablie. L'indication du short term des dialogues est modifiée. Les membres de la commission technique approuvent le texte.

Fabrice ALLAIN demande pour Adstream la formalisation d'une tolérance autour de la valeur cible -23LUFS qui correspond aux usages pratiqués par les diffuseurs envers les prestataires qui livrent les spots de publicité. Les experts présents s'y opposent car c'est une concession contraire au principe de la mesure. Au cinéma, les bandes sonores sont mixées autour de cette valeur de référence.

Alain BESSE procédera aux dernières mises en forme et transmettra le document aux groupes de travail de la Ficam et du HDForum. Les chaines ne seront pas signataires, mais feront référence à ce texte dans leurs spécifications PAD. Il devra être signé par les présidents des 3 instances HDForum, CNC et FICAM. Ensuite, au début du mois de juillet, il devrait-être mis à disposition sur les sites internet des trois organisations.

## standardisation du format mezzanine RT-021

Xavier Brachet (Mikros Image) :

La proposition franco-allemande (CST/FICAM/Fraunhoffer) de standard international pour un format de fichier cinéma mezzanine est actuellement en attente d'une procédure de référencement au *SMPTE*. Par ailleurs, une note de commentaire technique a été transmise avant la clôture du débat (ballot) par un représentant du laboratoire américain *Modern Video Film*. Avec ces remarques, des ajustements de formulation pourront être réalisés. Compte tenu des délais de traitement, la Recommandation Technique RT-21-MCFF (*Mezzanine Cinema File Format*) basée sur *IMF* et proposant une application *App4* dédiée aux programmes issus des filières de production cinématographique pourrait être adoptée à échéance de Septembre ou Octobre. Un article récent dans le magazine de l'*EBU* mentionne l'*IMF App4* comme une application initiée par le CNC français et en cours de finalisation.

<https://tech.ebu.ch/docs/tech-i/ebu-tech-i-00-27-web.pdf>

Un nouveau groupe de travail européen se constitue à l'UER autour du projet de proposition d'une autre application *IMF* destinée aux diffuseurs de télévision. M.PARMENTIER (FTV) et X.BRACHET (Mikros Image) y contribuent. Les autres diffuseurs français sont invités à y participer. En 2015, le groupe de travail PAD du HD-Forum avait accueilli Mélanie MATUSHKA –stagiaire à l'*EBU*- qui avait réalisé une étude sur les besoins d'un format des *broadcasters*. Un sondage réalisé à l'échelle européenne plaiddait en faveur d'un standard pivot spécifique pour les diffuseurs, servant à la fabrication des différents livrables pour les distributions linéaires et non-linéaires, mais qui ne serait pas directement employé en diffusion. Pour une première évaluation des aménagements à réaliser pour cette nouvelle norme, c'est le Codec AVC-Intra qui avait

été choisi. Le standard *PAD UHD* anglais *DPP* utilisant ce *CoDec* ne serait pas un *IMF*. Dans *IMF*, la liste de composition *CPL* pointe vers des fichiers médias *MXF*. *TF1* et *CANAL+* souhaitent que les masters soient capables de transporter des marqueurs temporels pour déclencher des évènements externes en cours de diffusion. Les conteneurs *MXF* et *DCP* permettent de conserver ces marqueurs. Les livraisons actuelles des programmes en *UHD* pour *Netflix* se font en *IMF App2* étendue (*JPEG2000*), pour être déclinés en copies *DASH* (adaptative bit rate) de diffusions adaptées aux différents pays desservis ; et pour être conservée. Les transcodages sont calculés par des fermes virtualisées en cloud. En France, des programmes TV de stock sont fabriqués en *UHD*, mais la diffusion reste en *HD*. A. *BESSE* signale que pour le festival de Cannes, les films étaient en *2K* pour la moitié et *4K* pour l'autre.

attention : les autres membres de la commission techniques souhaitant s'associer au groupe de travail initié par le *HD-Forum* pour la définition d'un format *IMF* de télévision sont invités à se faire connaître.

## NAB & entreprises françaises

### Fabien MARGUILLARD (FICAM):

Mme Donna *PAGE*, Directrice du Marketing de la Convention du NAB, était présente à PARIS les 24 et 25 Mai afin de rencontrer les institutions représentatives des entreprises techniques audiovisuelles qui participent au salon qui se tient chaque année en avril à Las Vegas. Elle souhaitait à cette occasion recueillir les commentaires, souhaits et doléances des sociétés françaises qui exposent leurs produits et services sur le salon professionnel international de référence. Une vingtaine d'entreprises françaises étaient présentes sur les stands cette année. Certains exposants étaient hébergés dans le pavillon français, abrités sous les ombrelles commerciales de la CCIP de PARIS et de la Seine-Saint-Denis d'une part, et celle de Business-France (ex UBI-France) d'autre part.

D. *GIRAUD* indique que l'*INA* expose au NAB sur un stand de 40m<sup>2</sup> (permettant un affichage en hauteur) en collaboration avec la société *Dotscreen*, et présente son système de protection de contenu « *Signature* ». Les coûts associés à la location des stands augmentant, *INA* sera certainement hébergé l'année prochaine sous l'ombrelle de Business-France.

Pour la société *MESCLADO*, François *ABBE* a organisé cette année une rencontre des entreprises françaises présentes au NAB avec des prestataires, des fabricants et des diffuseurs. Pour les salons comme le NAB et de manière générale, la FICAM souhaiterait fédérer les fabricants d'équipements et encourager leur participation à la commission technique. Parmi les sociétés françaises qui exposaient sur place, on trouvait *Transvidéo*, *FireFly*, *Ateme*, *Globecast*, *Netia*, *SGT*, *Vectracom*, *C2M* et *MediaTVCom*. Didier *GIRAUD* indique la présence à San Diego d'un correspondant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris : Sébastien *TORRE*, Président du cabinet *EAEC* (European American Enterprise Council). Il propose des accompagnements et des rencontres d'affaire pour le marché nord-américain.

Le salon CabSat se déroule à Dubaï un mois avant le NAB ; et il propose une bonne ouverture commerciale vers les marchés des pays du golf et des pays asiatiques. L'INA y expose, ainsi que des constructeurs comme FrontPorch, Oracle, ou SONY.

M.PARMENTIER envisage d'organiser une visite thématique d'un salon professionnel comme IBC, pour permettre aux *broadcasters* d'aller à la rencontre des constructeurs et éditeurs d'outils logiciels qui proposent des solutions techniques en lien avec le standard AS10. L'objectif étant, comme l'indique X.BRACHET, de sensibiliser les constructeurs aux enjeux de ce type de standard, et de les inciter à développer de nouveaux outils interopérables au service des prestataires techniques.

## Réunion d'information sur les aides du CNC

Une réunion d'information est prévue au CNC le 8 juillet pour faire un rappel des différentes formules d'aides proposées aux entreprises du domaine des industries techniques. Ces aides peuvent s'appliquer dans différentes situations pour les entreprises qui souhaitent :

- un accompagnement par des sociétés de conseils
- réaliser une étude environnementale
- acquérir du matériel
- aménager techniquement des locaux
- recruter/ former du personnel
- développer un nouveau produit
- déposer une marque ou un brevet
- mettre à jour un site internet
- exposer dans un salon international (IBC NAB ou Sigraph...)

Le CNC donne rendez-vous le vendredi 8 juillet 2016 à 10h pour cette réunion d'information sur le Soutien financier aux industries techniques (grande salle de projection, 12 rue de Lübeck 75016). A cette occasion seront présentés :

- le fonctionnement du dispositif
- les différents postes de dépenses
- les dossiers Projet et Entreprise indispensables à la formalisation des demande de soutien
- les partenaires du CNC
- les nouveautés 2016 (foire aux questions, présentation vidéo du dispositif, nouveau modèle de convention...).

Le nombre de places est limité : confirmer votre présence à l'adresse [commission-it@cnc.fr](mailto:commission-it@cnc.fr) et vous munir d'une pièce d'identité le jour de votre venue.

## immatriculation ISAN des programmes

Régis FLAD (DG ISAN INTERNATIONAL) et Idzard VAN DER PUYL (ISAN France et DG de la PROCIREP)) :

Dans un récent courrier, le CNC informait les institutions représentatives des producteurs audiovisuels et des industries techniques de son projet d'instituer un référencement obligatoire des œuvres au répertoire ISAN. A partir de janvier 2017, les demandes d'aides financières à la production de programmes de stock pour le cinéma et la télévision devront faire référence à une immatriculation au standard international ISAN.

Le système ISAN (*International Standard Audiovisual Number*), est normalisé ISO (*International Standard Organisation*) sous la référence ISO-15706 en 2001 et 2007 ; il bénéficie d'une gouvernance multilatérale grâce à la fédération internationale ISO regroupant les organismes de standardisation nationaux en Europe (AFNOR France, DIN Allemagne, BSI en Grande-Bretagne). Le groupe technique TC46FC9 est responsable des identifiants au sein de l'*ISO*, et il est à l'origine de standards comme ISDN pour les livres, ou ISAN pour les programmes audiovisuels. L'agence internationale ISAN-IA a été créée et missionnée par l'*ISO* afin de mettre en œuvre cette numérotation, et sous-traiter la gestion opérationnelle de la base de données. Pour garantir la neutralité et l'accessibilité de la norme, ISO a un droit de regard sur le fonctionnement d'*ISAN-IA* qui doit assurer un accès égalitaire à la base de données, et une maîtrise des tarifs appliqués aux utilisateurs. *ISAN-IA* missionne des agences locales ISAN d'enregistrement sur la base de leur proximité avec la production, qui délivrent, à la demande du producteur, un numéro identifiant unique à un programme. En France, l'agence est une structure regroupant les principales sociétés de gestion collective de l'audiovisuel (dont l'INA), et les organisations professionnelles des producteurs, avec la PROCIREP. L'équivalent du CNC est en charge de l'agence locale en Corée. En Europe, 11 agences européennes servent 24 pays. En France, le catalogue des films est plutôt bien référencé, notamment grâce à la PROCIREP qui a rendu obligatoire l'immatriculation des programmes pour la gestion des droits. L'immatriculation des contenus va intervenir de plus en plus tôt dans le cycle de production de l'œuvre. Le

numéro peut être attribué dès la phase de développement du projet sous la forme d'un numéro « ISAN in DEV ». Les différentes versions du programme sont elles aussi référencées grâce à une extension du numéro principal; une base de données internationale garantie l'unicité de ces immatriculations. Des éléments associés accompagnant le contenu (*related content*) peuvent aussi être référencés en liaison avec l'œuvre principale. Au delà de la présence des bases de données, il est important d'assurer une bonne circulation des numéros entre les différents acteurs. En réflexion depuis plusieurs années, le volontarisme affiché par le CNC devrait renforcer la présence des références *ISAN*, sans être exclusive d'autres modèles concurrents comme le standard américain *EIDR* (*Entertainment IDentifier Registry*). Une opposition des standards *ISAN* et *EIDR* n'est pas bénéfique à la mise en application de ce type de référencement unique; cependant, leurs orientations stratégiques et leurs conceptions de l'interopérabilité montrent des différences notables. Des groupes de travail commun ont travaillé sur l'interopérabilité des bases sur le principe d'un référencement croisé assurant une complétude des bases. TVFI est agence d'enregistrement *EIDR* en France. Sur le plan technique, les deux systèmes sont comparables. Pour *ISAN*, le modèle commercial propose un enregistrement à l'unité pour les petites structures, et des formules à forfaits pour des volumes de production importants. *ISAN* est une représentation *URN* (*Uniform Resource Name*) standardisée, avec un jeu de métadonnées minimal qui est extensible. Des relations peuvent être créées entre les différentes versions. Le modèle de données évolue dans le temps pour caractériser plus finement les contenus.

Pour en savoir plus : <http://www.isan.org>

---

Attention : la prochaine commission technique se réunira le **Vendredi 1er JUILLET 2016** à 9:30 dans la salle de réunion de la Ficam, accessible par l'entrée située au 11 rue de l'amiral Hamelin PARIS 16e.

A bientôt